



## **DÉCLARATION LIMINAIRE CAP DES GREFFIERS DU 6 au 8 Mars 2012**

L'USAJ/UNSA, la CGT et la Cfdt ne peuvent aujourd'hui, Madame la Directrice, que vous interpeler une énième fois s'agissant de l'avenir de notre profession :

- A quand la mise en place d'un groupe de travail pour étudier un véritable projet de réforme du statut des greffiers ?

- qu'est devenue la masse salariale destinée au financement de la réforme de la catégorie B ?

La profession ne peut accepter une disparité entre les salaires et les indemnités des greffiers vis à vis des collègues secrétaires administratifs.

Nous vous demandons d'intervenir auprès du Ministre afin qu'il honore sa proposition de 2011 de rencontrer l'entente syndicale à l'issue des élections professionnelles!! et de nous fixer un rendez-vous dès aujourd'hui.

Nous nous voyons donc obligés de quitter la salle jusqu'à ce que vous obteniez de la part de notre ministre une date de rencontre avec les responsables des organisations syndicales représentatives du ministère de la justice. Dès communication de cette date nous reprendrons les travaux de cette CAP.

Les Greffiers en ont "ras le bol" et souhaitent une revalorisation  
à la hauteur de leurs missions